



D.2022.06.08.1.1.2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 8 Juin 2022

1 – 3^{ème} LIGNE DE METRO – LIGNE AEROPORT EXPRESS – CONNEXION LIGNE B**1.1 – MARCHES – CONVENTIONS**

1.1.2 – 3^{ème} Ligne de métro : Autorisation de signer le Marché n° M3 2021 14964M : Sécurisation de sites : Travaux d'obturations d'ouvertures extérieures de bâtis et de clôtures avec le groupement 3S Equipements Routiers/EDIFICE Toulouse Bâtiment.

L'an deux mille vingt deux, le huit juin à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X	X (M. Trautmann a/c du chapitre 9)	
FAURE Dominique		X (M. Briand)	
GRASS Francis	X (a/c du chapitre 1)		X (jusqu'au CR des décisions)
LATTES Jean-Michel	X		
MISIAK Nicolas			X
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Carles)	
TERRAIL-NOVES Vincent		X (M. Chollet jusqu'au point 8.2)	X (a/c du chapitre 9)
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (pouvoir M. Lubac)	
SITPR			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° D.2017.07.05.1.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Toulouse Aerospace Express – 3^{ème} ligne de métro et ligne aéroport express.

Par délibération n° D.2017.07.05.1.2 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à TISSEO Ingénierie, la réalisation de l'opération Toulouse Aerospace Express.

Par délibération n° D.2018.02.07.2.1 du 7 février 2018, le Comité Syndical a approuvé la signature de la convention n° M3 2017 13368 CN entre Tisséo Ingénierie et Toulouse Métropole relative à la mission d'étude, de coordination et de synthèse en vue du maintien de l'intégrité des réseaux dans le cadre de l'opération de la 3^{ème} ligne de métro de l'agglomération toulousaine.

Par délibération n° D.2019.11.27.1.1 du 27 novembre 2019, le Comité Syndical a approuvé la Déclaration de projet, a déclaré d'intérêt général l'opération Toulouse Aerospace Express (3^{ème} Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express) et a décidé d'en poursuivre la réalisation.

Par arrêté préfectoral en date du 7 février 2020, Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne a déclaré d'utilité publique et urgents les travaux de réalisation de l'opération Toulouse Aerospace Express (3^{ème} Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express).

Par délibération n° D.2021.06.1.1.1 du 2 juin 2021, le Comité Syndical a approuvé les études d'Avant-Projet de la 3^{ème} Ligne de Métro.

Par arrêté préfectoral en date du 16 avril 2022, Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne a délivré l'autorisation environnementale de la 3^{ème} ligne et métro et ligne aéroport express

Le marché objet de la présente délibération concerne des prestations de maçonnerie permettant de sécuriser les bâtis nécessaires à la réalisation de la 3^{ème} ligne du métro dont Tisséo Collectivités s'est porté acquéreur, afin d'éviter des occupations illégales entre la prise de possession et les travaux de déconstruction.

La durée prévisionnelle du marché est de 24 mois.

Ce marché a fait l'objet d'une procédure avec appel d'offre ouvert après avis d'appel public à la concurrence le 2 février 2022.

La date limite de remise de l'offre était fixée au 7 Mars 2022.

Les enveloppes reçues ont été ouvertes le 7 mars 2022.

6 candidatures sont jugées recevables :

- THOMAS & DANIZAN
- Le groupement 3S Equipements Routiers/EDIFICE Toulouse Bâtiment
- BOURDARIOS
- NGE Génie Civil
- SOGECER Equipements Routiers
- AUGLANS Génie Civil

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 30 mai 2022, donné un avis favorable sur l'attribution du marché au groupement 3S Equipements Routiers/EDIFICE Toulouse Bâtiment pour un montant du détail estimatif de 437 593,99 € H.T. et pour un montant maximum de 700 000,00 € H.T.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la signature du marché M3 2021 14964M avec le groupement 3S Equipements Routiers/EDIFICE Toulouse Bâtiment et d'autoriser la dépense correspondante.

.....

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

[MM. Bacou, Martin, Suaud et Terrisse n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer avec le groupement 3S Equipements Routiers/EDIFICE Toulouse Bâtiment le marché M3 2021 14964M relatif aux travaux sécurisation de sites : Travaux d'obturations d'ouvertures extérieures de bâtis et de clôtures pour un montant de 437 593,99 € H.T. et pour un montant maximum de 700 000,00 € H.T.

ARTICLE 2 : AUTORISE les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Michel LATTES